

**LES PLUS DE  
DE LA FORMATION**



- + Une revue des documents mis à disposition par les autorités de contrôle en matière de cartographie des risques.
- + Des échanges et des partages sur la base d'exemples concrets.
- + Une formation destinée à rendre autonome les responsables conformité d'entre.



**2 JOURS**/14h



8h45 - 17h30



Présentielle



Paris intra-muros



Adhérents IFACI :  
**1280 € HT**  
Non adhérents :  
**1420 € HT**



Déjeuner(s) inclus



14



16 participants



**ref. 04.** Gouvernance, gestion des risques et contrôle



**2 DATES**

- 29/06 au 30/06
- 06/12 au 07/12

# ATELIER : RÉALISER OU AUDITER SA CARTOGRAPHIE DES RISQUES SAPIN 2

CETTE FORMATION EST DESTINÉE AUX PROFESSIONNELS D'ORGANISATIONS SOUMIS À LA LOI DU 09 DÉCEMBRE 2016, DITE SAPIN 2. ELLE VISE LES RESPONSABLES AYANT EN CHARGE LA RÉALISATION OU LA MISE À JOUR D'UNE CARTOGRAPHIE DES RISQUES DE CORRUPTION ET APPORTERA DES ÉLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES UTILES. LA FORMATION INTÉRESSERA ÉGALEMENT LES AUDITEURS OU TOUT AUTRE PERSONNE DÉSIRANT CHALLENGER LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES DE CORRUPTION DE SON ENTREPRISE.

## PARTICIPANTS

Gestionnaires des risques, responsables de la conformité.

## PRÉREQUIS

Aucun.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▲ **Connaître** et s'approprier les consignes de l'AFA en matière de cartographie des risques corruption découlant de Sapin 2.
- ▲ **Connaître** et s'approprier les bonnes pratiques pour réaliser une cartographie des risques de corruption.
- ▲ **Savoir** challenger une cartographie des risques de corruption déjà établie.

## CONTENU

- ▲ **Revue du périmètre d'une cartographie des risques de corruption : quelles entités, quels types de risque ?**
- ▲ **Présentation des recommandations officielles de l'AFA en matière de cartographie des risques de corruption.**
- ▲ **Échanges sur les préconisations issues de la Jurisprudence de la commission des sanctions, des communiqués de presse et rapport d'activité de l'AFA en matière de cartographie des risques de corruption.**
- ▲ **Échanges sur les modalités possibles d'implication de la gouvernance.**

- ▲ **Présentation des bonnes pratiques en matière de description des processus et d'identification des risques.**
- ▲ **Stratégie de traitement et définition d'un seuil d'acceptabilité Définition de plans d'actions spécifiques suite à l'analyse des risques.**

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

Visuels de présentation - Fiches techniques - Exercices - Alternance de mises en application, de retours d'expériences et d'exposés.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Les acquis de la formation ne font pas l'objet d'une évaluation formalisée des connaissances. Il est demandé aux participants d'évaluer la qualité de la formation sous forme d'un questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation.

## INTERVENANT

Un professionnel de la gestion des risques.

Code formation : **21CRS**

Inscription inter : [formation@ifaci.com](mailto:formation@ifaci.com)

Information :  
01 40 08 (48 08 / 47 85 / 48 13)

[www.ifaci.com](http://www.ifaci.com)

Déclinaison de cette formation en INTRA selon vos spécificités : contactez-nous au **01 40 08 (48 05 ou 48 06)** ou [intra@ifaci.com](mailto:intra@ifaci.com)